

La L2 lettres- allemand à Paris

Enseignants responsables du cursus à Paris (écrire toujours aux deux en même temps) :

- Delphine Amstutz (lettres modernes) / amstutz.delphine@wanadoo.fr
- Éric Chevrel (allemand) / eric.chevrel@sorbonne-universite.fr

Présentation du cursus dans son ensemble

- Double licence : enseignement de deux matières à égalité, allemand et lettres modernes ; tous les cours sont à Malesherbes ; sélection d'enseignements dans 3 Unités de Formation et de Recherche (UFR de littératures françaises et comparée, UFR de langue française, UFR d'études germaniques et nordiques), 1h30 d'anglais (langue et littérature) en L1 et L2
- Co-diplomation : double diplôme, international, de Sorbonne Université et de Bonn pour tous les étudiant.es qui passeront leur année de L3 à Bonn (expérience à l'étranger, ouverture intellectuelle sur un autre pays, sur une autre façon de concevoir l'enseignement, sur le marché du travail ; stage obligatoire de 6 semaines dans une entreprise ou une institution en Allemagne, avant la fin des études, souvent l'été qui précède la 3^e année en Allemagne).
- Financement des 10 mois du séjour à l'étranger (350 € / mois) par l'UFA ; possibilité de financement du stage aussi par l'UFA et par Erasmus proportionnellement à la durée du stage (350 € ou 700 €) ; le stage donne lieu à un rapport, noté à Bonn, fait partie de la 3^e année (6 ECTS). Réunion d'information sur le stage prévue autour des vacances d'automne
- Possibilité de rester en 3^e année à Paris (sortie de la co-diplomation et choix très minoritaire) : cours de lettres modernes à la Sorbonne (5^e arrondissement), d'allemand à Malesherbes

Inscription à l'Université Franco-Allemande (programme S04-7) pour chaque année du cursus, toujours avant le 30 septembre, qui permet de prouver l'appartenance au cursus intégré et de bénéficier en 2^e année (étudiant.es de Bonn) ou en 3^e année (étudiant.es de Paris) du financement par l'Université Franco-Allemande. Retrouver son espace personnel ou créer un compte et un espace personnel au préalable :

Aller sur <https://www.dfh-ufa.org/>, puis Vous êtes > Étudiant*e > Espace personnel / inscription / réinscription > <https://login.dfh-ufa.org/> > Créer un compte (document à faire signer par les parents pour les étudiant.es mineur.es)

Déroulement du cursus

- 1^{re} année passée séparément par les Allemand.es et Français.es dans leur université d'origine : acquisition des bases dans les 2 disciplines
- 2^e année en commun à Paris : les Allemand.es étudient un an à Paris, selon les usages français, avec des cours à la fois généralistes et plus spécifiques au double cursus (pas proposés dans les autres doubles licences associées à l'allemand : relations franco-allemandes en littérature, histoire, philosophie, linguistique contrastive)
- 3^e année en commun à Bonn : les Français.es étudient un an à Bonn, selon les usages allemands, et rédigent, dans leur langue maternelle, un mémoire de fin de Licence (*Bachelorarbeit*, 12 ECTS) ; inscription à Paris qui vaut inscription à Bonn, financement du séjour à Bonn par des bourses, notamment de l'UFA
- constitution d'une « promotion » sur 2 ans, où les étudiant.es des deux pays restent ensemble, ce qui permet une meilleure intégration de ceux qui seront tour à tour des « étrangers » ; la 2^e année permet des contacts directs avec des étudiant.es allemand.es et aide à la préparation de la 3^e année en Allemagne ; en 2^e année, réunion à distance en avril 2024 avec la responsable de Bonn (Désirée Cremer) pour présenter la 3^e année à Bonn

Poursuite des études et débouchés professionnels

- Master allemand-lettres (avec une année à passer à Bonn a priori en M1, année de M2 à Paris), ou Master recherche, ou Master enseignement (MEEF)
- métiers liés à la culture, l'édition, dans les deux pays, l'enseignement (l'expérience d'un an à Bonn constitue un atout sur le plan linguistique et culturel, tout comme le stage de 6 semaines)

Les études à Paris :

- cours magistral (CM), souvent d'1h : l'enseignant expose en détail un sujet
- travaux dirigés (TD), souvent d'1h30 en allemand, et entre 1h et 3h en lettres modernes : les étudiants travaillent avec l'enseignant sur des documents précis (liés au CM) et participent activement au cours en prenant part aux discussions
- il est important de lire beaucoup dans les deux langues ; pour l'oral, profiter de la promotion binationale et des échanges avec les étudiants d'autre cursus

- il faut bien s'organiser : les doubles licences sont des cursus plus lourds que les autres ; travailler régulièrement en sachant en particulier bien utiliser la bibliothèque de Malesherbes (200 places) pour se documenter efficacement (ne pas hésiter à s'adresser aux bibliothécaires, salles de travail collectif insonorisées à réserver) ; se servir du service audio-visuel pour voir des films ; recourir à d'autres bibliothèques (municipales, Beaubourg, Maison Heinrich Heine, Goethe-Institut...)
- consulter et utiliser Moodle : inscription avec l'adresse électronique institutionnelle et les codes sur la carte d'étudiant (comme pour l'accès à l'ENT : Espace Numérique de Travail) : documents supplémentaires, glossaires, sondages, quiz, devoirs...

Validation des cours, devoirs, examens et notes :

- contrôle continu intégral (CCI) : au moins 2 notes obtenues pendant le semestre (par des devoirs à la maison, devoirs en classe, exposés...). Attention : les cours en CCI ne sont pas concernés par la compensation et ne sont pas « rattrapables » (voir plus bas)
- contrôle mixte : au moins une note en cours de semestre, puis une note lors de la session d'examen (janvier pour le 1^{er} semestre, mai pour le 2^e semestre)
- système de compensation (à l'intérieur du bloc allemand et du bloc lettres modernes, puis par semestre, puis par année) : si l'on a au moins 10 à un semestre, tous les cours sont considérés comme validés et le semestre est obtenu ; si l'on a au moins 10 à l'ensemble de l'année (moyenne des deux semestres), tous les semestres sont considérés comme validés, et l'année est obtenue. C'est seulement si l'on n'a pas au moins 10 à l'année qu'on doit se présenter à la « 2^e session » d'examens, de rattrapage, en juin : on doit repasser tous les cours où l'on n'a pas eu la moyenne (mais les cours en CCI sont exclus de ce système !). Les notes de 2^e session remplacent celles de la 1^{re} session (janvier et mai), même si elles sont moins bonnes, et la note globale est recalculée

Stage :

Le stage **obligatoire** d'au moins **6 semaines** dans une entreprise ou une institution du **pays partenaire** doit être réalisé **avant la fin des études**, et est fait le plus souvent durant **l'été qui précède la 3^e année** en Allemagne (juin-septembre 2025), parce que pour des raisons pratiques c'est la période la plus favorable : période libre la plus longue entre la fin de l'année universitaire à Paris (début juin) et le commencement de l'année universitaire à Bonn (début octobre). Pour le faire, les étudiants de Bonn restent plus longtemps en France, ceux de Paris arrivent plus tôt en Allemagne. On peut faire le stage à d'autres moments, par exemple entre les deux semestres à Bonn, donc au printemps 2026, ou pendant l'été 2026 avant d'avoir obtenu sa dernière note de la 3^e année à Bonn, mais cela implique de faire son mémoire de Licence (*Bachelorarbeit*) en même temps, ce qui n'est pas facile.

Si le stage a lieu en dehors des 10 mois du séjour universitaire à l'étranger, **l'UFA peut le financer** proportionnellement à la durée du stage, mais il faut présenter un **document confirmant officiellement le stage** (nom de l'entreprise, adresse postale complète, durée exacte au jour près) aux responsables de programme **avant le 1^{er} juin 2025**. Les étudiant.es de Bonn s'adressent à Désirée Cremer, celles et ceux de Paris à Delphine Amstutz et Éric Chevrel.

Il est fréquent que les entreprises françaises demandent une **convention de stage** (*Praktikumsvereinbarung*) : c'est un contrat de travail tripartite signé entre l'étudiant, l'organisme d'accueil (l'entreprise ou l'association) et l'université. Il est important d'avoir cette convention de stage dès le premier jour du stage pour être assuré en cas d'accident du travail. Elle permet aussi d'avoir à la fin du stage un document officiel d'activité professionnelle. Il faut compter au moins deux semaines pour faire les démarches en vue d'un stage en France, un mois pour un stage à l'étranger. La convention de stage doit d'abord être remplie en ligne, à partir de l'ENT (au Service Commun pour l'Information, l'Orientation et l'Insertion Professionnelle), puis imprimée en 3 exemplaires, avant de la faire signer par 5 ou 6 personnes:

- stagiaire
- responsable de l'organisme d'accueil
- tutrice ou tuteur de l'organisme d'accueil (peut être identique à la personne précédente)
- UFR (secrétariat avec tampon / cachet)
- enseignant.e référent.e
- représentant.e du Bureau des stages

Le stage donne lieu à un rapport (souvent dans la langue maternelle) pour Bonn (valeur : 6 ECTS), où il est noté, car il fait partie de la 3^e année (enseignante responsable à Bonn : Elisabeth Weis).

A côté des études :

- sport : service des sports (surtout au gymnase Clignancourt), inscription gratuite et en ligne, avec un auto-formulaire médical, à partir du 14 septembre (7h) sur <https://activites.sorbonne-universite.fr> jusqu'au 29 septembre, débuts des cours le 16 septembre (2 activités maximum)
<https://lettres.sorbonne-universite.fr/vie-campus/sport>
- service culturel : ateliers de pratique artistique (écriture, lecture, théâtre – en plusieurs langues –, improvisation, photo, chœur, orchestre, jeux de réflexion : Fous des Tours à Jussieu, etc.), places à prix réduits pour des spectacles ou des expositions
<https://lettres.sorbonne-universite.fr/culture/ateliers>
- lutte contre discriminations, sexisme, racisme, harcèlement... : s'adresser aux enseignants référents dans chaque UFR : Astrid Guillaume (astrid.guillaume@yahoo.fr) pour l'allemand, Marthe Segrestin (marthe.segrestin@sorbonne-universite.fr) ; en parler aux autres, aux enseignants responsables

Petit glossaire pour mieux se repérer dans la brochure et les relations avec l'administration...

- IA : inscription administrative = *Immatrikulation*
- IP : inscription pédagogique = *Kurseinschreibung*
- UFR : Unité de formation et de recherche = *Institut*
- L1, L2, L3 : 1^{re}, 2^e, 3^e année de Licence = *1., 2., 3. Studienjahr des Bachelors*
- S1/S2 : semestre 1/semestre 2 = *WS / SS im laufenden Jahr*
- L1S2 ; L2S3 ; L3S6, etc. : 1^{re} année, 2^e semestre ; 2^e année, 3^e semestre ; 3^e année, 6^e semestre

- UE : unité d'enseignement = *Modul*
- EC : élément constitutif = *Einzelkurs*
- CM : cours magistral = *Vorlesung*
- TD : travaux dirigés = *Übung (Proseminar/Hauptseminar)*
- code = *Kennzeichen (eines Moduls, eines Kurses)*
- ECTS : crédits = *Leistungspunkte*
- coef. : coefficient = *Multiplikator (entspricht der ECTS-Zahl des jeweiligen Moduls)*

- EDT : emploi du temps = *Stundenplan*
- sem. : semaine = *Woche*, aber auch sem. : semestre = *Semester* !
- ENT : Espace Numérique de Travail = *Intranet*
- Moodle = *Lernplattform, eCampus*

- 1^{re} session : *normale Prüfungszeit / 1. Versuch*
- 2^e session : *Nachprüfungszeit / 2. Versuch*
- Jury : *Notenkonferenz*

- MCC : modalités du contrôle des connaissances = *Prüfungsordnung*
- CCI : contrôle continu intégral = *Noten ausschließlich während des laufenden Semesters (mind. 2 Noten)*
- CM : contrôle mixte = *Noten aus dem laufenden Semester und aus der Prüfungszeit*
- CF / CT : contrôle final / terminal = *Noten ausschließlich aus der Prüfungszeit*

- ADM : admis = *bestanden*
- COMP : compensé = *bestanden durch Ausgleichsregel*
- AJ : ajourné = *durchgefallen (Gesamtnote unter 10)*
- ABI : absence injustifiée = *abwesend (Note: 0)*
- ABJ : absence justifiée = *abwesend, aber entschuldigt (Note: 0)*

- AB : assez bien = *befriedigend (Gesamtnote zwischen 12 und 13,99)*
- B : bien = *gut (Gesamtnote zwischen 14 und 15,99)*
- TB : très bien = *sehr gut (Gesamtnote zwischen 16 und 20)*

- FLE : Français langue étrangère = *Französisch als Fremdsprache (für Studierende, die im Ausland Französisch unterrichten wollen)*
- LANSAD : Langues pour spécialistes d'autres disciplines = *Sprach-, Literatur- und Kulturkurse für Studierende aus nichtphilologischen Fächern*
- SIAL : Service d'innovation pour l'apprentissage des langues = *Sprachkurse außerhalb des üblichen Angebots*